

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 04 juin 2019

Convocation du 29 mai 2019

Présents : Madame BEILLARD, Madame RAVENEAU, Monsieur CHAPEAU, Mesdames COUET, LAURENT, BONIN, Messieurs BOSSIS, DELAUNAY, LHUILLIER, GROLEAU, PIAU, ROUSSIASSE.

Excusées : Mesdames BAUDRY, PICHONNEAU

Pouvoir : Madame PICHONNEAU à Madame BEILLARD

Secrétaire de séance : Monsieur LHUILLIER

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 07 mai 2019.

Compte-rendu des commissions devis et sport

La commission devis s'est réunie le mardi 21 mai 2019 à 18 heures pour l'attribution aux entreprises des travaux décidés:

- Réfection mur du cimetière à l'entreprise MARCHAND PIEDNOIR de Longué-Jumelles.
- Remplacements de menuiseries salle des fêtes à l'entreprise JRS Menuiserie de Vernueil-le-Fourrier.
- Changement de la porte de garage de l'atelier communal à l'entreprise JRS Menuiserie de Vernueil-Le-Fourrier.
- Réfection du chauffage et de l'éclairage de la salle de réunion à l'entreprise R4S de Vernueil-le-Fourrier.
- Pose de cache moineau sous le préau de la mairie à l'entreprise DELAUNAY de Vernueil-le-Fourrier.
- Rénovation du logement du vétérinaire à l'entreprise GABRIEL de Vernueil-le-Fourrier.
- Remplacement des robinetteries des douches du stade à l'entreprise GILLES de Noyant.
- Peinture salle de réunion de la mairie à l'entreprise DOUAIRE de Vernantes.
- Peintures des menuiseries de la salle des fêtes à l'entreprise CHAROBERT de Longué-Jumelles.
- Achat d'une remorque d'arrosage à l'entreprise Est Anjou Motoculture de Vernueil-le-Fourrier.

Montant total des travaux confiés : 44 398.84€ TTC

La commission sport s'est réunie pour définir le lieu d'implantation du city stade et a rencontré une première entreprise pour le chiffrage de ce projet.

Eglise : Devis instrumentation et suivi de mouvements structurels

Sur conseil de la DRAC et pour les besoins des travaux futurs, la mission actuelle de l'instrumentation et du suivi des mouvements structurels doit être prolongée d'une année. Un devis de l'entreprise GINGER CEBTP a été proposé pour un montant de 11 952€ TTC. Une subvention auprès de la DRAC au titre de l'entretien sera demandée.

Le conseil municipal accepte le devis et autorise Madame le Maire à demander la subvention.

Travaux de couverture

Suite à un défaut constaté sur l'état du support de maçonnerie, des travaux de réfection de l'étanchéité doivent être faits.

L'entreprise LEFEVRE propose un devis pour la pose d'un échafaudage d'un montant de 23 648€ TTC et l'entreprise Couverture de Loire propose un devis de 10 397.70€ TTC pour la réalisation des travaux.

Le conseil municipal accepte les devis. Ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention auprès de la DRAC et de la Région des Pays de Loire.

SIEML : Modalité de notification de la réforme statutaire :

Le Comité syndical du SIEML, a statué sur une double réforme statutaire qui vise dans son ensemble à parfaire la capacité du syndicat à accompagner ses adhérents dans la réforme territoriale et la transition énergétique.

Il revient aux communes de se prononcer sur la modification du périmètre du syndicat et de sa réforme statutaire.

Le conseil municipal approuve cette réforme statutaire.

DPU

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur l'immeuble situé 9 rue de l'Amandier et sur le terrain à « La Verrerie ».

Délibération et questions diverses

- Le conseil municipal décide de verser un fonds de concours au SIEML pour les opérations d'extension de l'éclairage public à la Verrerie concernant l'aménagement de la voie nouvelle de la Verrerie pour un montant de 12 009.03€ TTC.